

Vacances scolaires 2025-2026

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2025	A B C	Jour de reprise : lundi 1 septembre 2025	
Vacances de la Toussaint 2025	A B C	Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 Jour de reprise : lundi 3 novembre 2025	
Vacances de Noël 2025	A B C	Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Jour de reprise : lundi 5 janvier 2026	
Vacances d'hiver 2026	Zone A samedi 7 février 2026 lundi 23 février 2026	Zone B samedi 14 février 2026 lundi 2 mars 2026	Zone C samedi 21 février 2026 lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps 2026	Zone A samedi 4 avril 2026 lundi 20 avril 2026	Zone B samedi 11 avril 2026 lundi 27 avril 2026	Zone C samedi 18 avril 2026 lundi 4 mai 2026
Pont de l'Ascension 2026	A B C	Fin des cours : mercredi 13 mai 2026 Jour de reprise : lundi 18 mai 2026	
Grandes vacances 2026	A B C	Fin des cours : samedi 4 juillet 2026	

Guide d'accueil

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
Escoussans—Ladaux—Porte-de-Benauges—Soulignac

Année scolaire 2025-2026

Présidente du SIRPLACES

Carole DELADERRIERE (*Adjointe au Maire—Porte-de-Benauges*)
06 81 16 80 76

Secrétaire SIRPLACES

Audrey ROBERT
09 82 12 20 28 - sirplaces@orange.fr
Mardi de 09h00 à 19h00
Jeudi de 09h00 à 17h00
Vendredi de 13h00 à 16h00

Vice-présidents

Marie DUCOURT (*Conseillère municipale—Ladaux*)
07 62 76 01 17
Jérôme TAINGUY (*Conseiller municipal—Escoussans*)
06 73 69 26 43
Jérôme VIALA (*Adjoint au maire—Soulignac*)
06 76 26 23 94

REPRÉSENTANTS PAR COMMUNES

Escoussans : Sébastien HAUTOT 06 23 61 28 11
Laurent SAIBOU 06 41 33 99 02
Amélia LENOIR 06 28 28 13 83

Ladaux : Valérie BARRY-PUJOL 06 73 10 82 29
Marilys CARRÉE 06 82 82 03 44
Christophe SERENA 06 82 83 37 41

Porte-de-Benauges : Laetitia GIRARD 06 77 05 27 91
Amandine NORIEGA 06 61 49 55 84
Astrid ROUCHON 06 65 39 37 07

Soulignac : Juliena ABERLEN 06 07 64 90 47
Benoît DUPOUY 06 86 73 46 29
Nicolas PLAULT 06 60 15 50 74

Le S.I.R.P.L.A.C.E.S.

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Escoussans, Ladaux, Porte-de-Benauges et Soullignac, S.I.R.P.L.A.C.E.S. existe depuis 1986. Il s'est d'abord formé avec deux communes, puis s'est agrandi au fil des années avec 3 nouvelles communes. Il est le résultat d'une coopération intercommunale choisie qui a permis une collaboration positive sur la question scolaire.

Le S.I.R.P.L.A.C.E.S. contribue au maintien des écoles, et permet la scolarisation des élèves de la commune ne possédant pas d'école.

A ce jour, le S.I.R.P.L.A.C.E.S. gère 3 écoles sur les communes de Porte-de-Benauges et Soullignac.

Concrètement, le S.I.R.P.L.A.C.E.S. :

- Gère les bâtiments, les équipements, les moyens de transports en périscolaire, le personnel, la cantine, la garderie matin et soir.
- Il est financé par les mairies.

Un budget est attribué par le S.I.R.P.L.A.C.E.S. :

- Pour l'entretien (achat/construction) des bâtiments
- Pour le matériel de fonctionnement des écoles, de la garderie et de la cantine
- Pour les sorties scolaires
- Pour le transport scolaire
- Pour les fournitures scolaires

Le S.I.R.P.L.A.C.E.S. communique toutes les informations (horaires, menus, factures...) aux parents :

- par l'intermédiaire du cahier de liaison : consultez-le régulièrement.
- par mail : merci de bien vouloir laisser votre adresse mail, et de nous autoriser à communiquer avec vous par ce moyen.

Organisation de la garderie

La garderie est organisée à l'école de Soullignac. Les enfants non basés sur cette école seront acheminés par le bus du ramassage scolaire.

Elle accueille les enfants des 3 écoles tout au long de l'année scolaire, excepté les vacances scolaires.

Les enfants sont encadrés par **trois animatrices** Céline PICAUD, Christine CAZE et Nathalie PALLIER.

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
7h30 à 8h35
16h20 à 18h30

Inscription : contacter le secrétariat du SIRPLACES.

Mode de règlement des factures

Pour la garderie et la restauration, les factures seront émises chaque mois en même temps. Vous pouvez choisir de recevoir vos factures par mail ou via le cartable de vos enfants. Les factures ne sont plus contestables après leurs échéances.

Trois options s'offrent à vous : prélèvement (RIB à fournir au bureau du SIRPLACES), paiement en espèces ou chèque.

Les espèces sont à remettre uniquement en mains propres au bureau du SIRPLACES. Un reçu vous sera donné pour preuve.

Impayés : Ils seront clôturés 2 mois après émission de la facture, une seule relance sera effectuée. Votre dette sera transmise au Trésor Public de RAUZAN qui se chargera du recouvrement.

Ex : à la facturation de novembre seront clôturés les impayés de septembre.

Tarifs

Demi-journée : 1.85 € (matin ou soir)
Journée : 2.75 € (matin et soir)

Il est demandé aux parents de **respecter les horaires de fermeture.**
Tout dépassement sera facturé à raison de 4.00 € par quart d'heure entamé.

Organisation de la restauration scolaire

La restauration se situe sur l'école L'Aubarit. Une navette assurera le transfert des élèves non basés sur cette école.

Dans une logique de réduction des déchets, l'enfant devra fournir une **serviette de table** (rangée dans une pochette nominative) toutes les semaines.

Une commission cantine crée les menus et s'efforce de proposer des produits bio à vos enfants lorsque cela est possible. Les repas sont cuisinés au jour le jour.

Prix du repas : 3 euros

Le prix est calculé en fonction de l'aide apportée par les mairies et le RPI.

AGENTS DE SERVICE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Luis CAVALEIRO (cuisinier)

Christine CAZE (Aide au service des maternelles)

Nathalie PALLIER (Aide au service des primaires)

Mode de règlement des factures

Pour la restauration et la garderie, les factures seront émises chaque mois en même temps. Vous pouvez choisir de recevoir vos factures par mail ou via le cartable de vos enfants. Les factures ne sont plus contestables après leurs échéances.

Trois options s'offrent à vous : prélèvement (RIB à fournir au bureau du SIRPLACES), paiement en espèces ou chèque.

Les espèces sont à remettre uniquement en mains propres au bureau du SIRPLACES. Un reçu vous sera donné pour preuve.

Impayés : Ils seront clôturés 2 mois après émission de la facture, une seule relance sera effectuée. Votre dette sera transmise au Trésor Public de RAUZAN qui se chargera du recouvrement.

Ex : à la facturation de novembre seront clôturés les impayés de septembre.



Organisation des écoles

Un enfant inscrit est soumis à l'obligation d'assiduité de la PS au CM2.

L'inscription se fait à la mairie de votre domicile avec les pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de vaccinations
- Justificatif de domicile
- Un certificat de radiation si l'enfant a fréquenté une autre école

Vous devez ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école d'accueil.

Écoles	Du lundi au vendredi
Soullignac	08h45-11h45 13h20-16h20
Françoise SANDRE	08h40-12h10 13h40-16h10
L'Aubarit	08h30-12h15 13h45-16h00

Mairies	Horaires	Contact
Escoussans	Mardi Jeudi 08h30-17h00	Maire Catherine BERTIN Secrétaire : Mélanie LABRE 05 56 23 47 41
Ladaux	Lundi 14h00-19h00 Jeudi 10h00-13h45	Maire Christophe SERENA Secrétaire : Isabelle RIOUAL 05 56 23 61 35
Porte-de-Benauges	Lundi Jeudi Vendredi 09h00-12h30 13h00-17h30 Mardi 9h00-12h00 13h00-19h00 Mercredi 11h00-13h00	Maire Éric GUÉRIN Secrétaire : Sandrine DEYLIAT 05 56 23 62 30
Soullignac	Lundi Vendredi 09h00-12h00 Mardi 09h00-13h00 Jeudi 08h30-13h00	Maire Michel DULON Secrétaire : Patricia NADEAU 05 56 23 92 12

École maternelle de Soullignac
05 56 23 45 68

Directeur : Olivier CALLEDE
Sections : Petite, Moyenne, Grande section (Maternelles)

Enseignants : Olivier CALLEDE (PS-MS-GS)
Julie DUPUCH (PS-MS-GS)

ATSEM : Céline PICAUD
Christine CAZE
Nathalie PALLIER

École primaire FRANÇOISE SANDRE
05 57 34 41 44

Directrice : Erwan BONNAFOUS
Sections : CP, CE1, CE2, CM1

Enseignants : Hélène LIVINGSTON (CP-CE1)
Erwan BONNAFOUS (CE2-CM1)

École primaire L'Aubarit
05 56 23 45 39

Directeur et
Enseignant : David RÉGNIER
Sections : CM1, CM2

Organisation du transport

Un bus de la société ASTG dessert les **4 communes du R.P.I.**
Le transport est financé, en partie, par les communes adhérentes au R.P.I. et subventionné en partie par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le transport scolaire est gratuit, la participation familiale demandée par la Région Nouvelle Aquitaine est prise en charge par le SIRPLACES.

Une carte de transport (à garder dans le cartable) est distribuée en début d'année scolaire pour les enfants inscrits au ramassage scolaire (matin et soir).

La navette de midi pour le transfert à la cantine de L'Aubarit et la navette entre la garderie et les écoles ne nécessitent pas d'inscription au transport scolaire.

L'enfant prendra connaissance avec la famille du **règlement à respecter** dans le bus pour que le parcours soit le plus agréable possible.

Accompagnateurs: Nathalie PALLIER
Christine CAZE
Elles pourront être remplacées ponctuellement par Luis CAVALEIRO ou Céline PICAUD.

Tout comportement dangereux sera sanctionné après convocation des parents.

Matin		Soir	
Circuit	Horaires	Circuit	Horaires
Soullignac—école	07h53	Porte-de-Benaugue — école L'Aubarit	16h00
Escoussans—Ecole	08h01	Porte-de-Benaugue — école Françoise Sandre	16h10
Ladaux—bourg	08h07	Soullignac—école	16h20
Porte-de-Benaugue —école Françoise Sandre	08h15	Escoussans— école	16h26
Porte-de-Benaugue —école L'Aubarit	08h22	Ladaux—bourg	16h34
Porte-de-Benaugue —école Françoise Sandre	08h30	Porte-de-Benaugue — école L'Aubarit	16h45
Soullignac—école	08h45	Soullignac—école	16h57